Agence européenne pour la sécurité maritime: développement

2010/0303(COD) - 28/11/2012 - Recommandation déposée de la commission, 2e lecture

La commission des transports et du tourisme a adopté la recommandation pour la deuxième lecture contenue dans le rapport de Knut FLECKENSTEIN (S&D, DE), relative à la position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1406/2002 instituant une Agence européenne pour la sécurité maritime.

La commission parlementaire recommande que le Parlement européen approuve la position du Conseil en première lecture.